

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE LUNDI 5 AOÛT 2019 À 20 HEURES AU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY-POIRIER.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

La conseillère Annie Lévesque, de même que les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Pier-Olivier Bujold, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**2019-08-05-01 Ouverture de la séance**

**2019-08-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté.

**2019-08-05-03 Lecture et adoption du dernier procès-verbal**

Après lecture, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019 soit adopté.

**2019-08-05-04 Liste des déboursés du mois de juillet**

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 97 788,38 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

**2019-08-05-05 Correspondance (dons)**

Fonds de dotation Société Alzheimer Gaspésie Îles-de-la-Madeleine

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une contribution de 50 \$ soit versée au Fonds de dotation Société Alzheimer Gaspésie Îles-de-la-Madeleine pour la collecte de fonds visant la création d'un fonds de dotation à la Fondation communautaire Gaspésie les Îles (FCGI).

**2019-08-05-06 Dépôt du projet de Règlement numéro 469-19  
Concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les  
endroits publics**

Monsieur le conseiller Dial Lepage dépose le projet de Règlement 469-19, concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et des amendes en cas de contraventions.

**2019-08-05-07 Dépôt du projet de Règlement numéro 470-19  
Concernant le tir à partir des chemins publics**

Monsieur le conseiller Pierre Sarrazin dépose le projet de Règlement 470-19, concernant le tir à partir des chemins publics et des amendes en cas de contraventions.

**2019-08-05-08 Dépôt du projet de Règlement numéro 471-19  
Concernant le nourrissage des animaux sauvages**

Monsieur le conseiller Richard Bourdages dépose le projet de Règlement 471-19, concernant le nourrissage des animaux sauvages et des amendes en cas de contraventions.

**2019-08-05-09 Demande de dérogation mineure  
107, chemin Bourdages**

Les propriétaires désirent construire un garage isolé en cour avant, alors que le règlement de zonage interdit les bâtiments accessoires en cour avant.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet une dérogation mineure au niveau du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement cause des préjudices sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne porte pas atteinte aux droits de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QU'avant la création de la rue privée, cette partie de terrain était la cour arrière (il y a d'ailleurs une remise où sera construit le garage);

CONSIDÉRANT QUE la rue est privée et appartient au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE le garage respectera toutes les autres normes;

ET compte tenu de l'avis du comité consultatif d'urbanisme donné le 24 juillet 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annie Lévesque, secondé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et unanimement résolu d'accepter cette demande de dérogation mineure affectant les lots 6 250 450 et 6 259 851 du cadastre du Québec, situé au 107, chemin Bourdages.

Le conseiller Richard Bourdages se retire du vote pour ce dossier.

**2019-08-05-10 Système de messagerie de masse – Volet sécurité civile  
Signature d'un contrat de deux ans**

CONSIDÉRANT le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour assurer la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre qui entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT les demandes de mise en commun d'une action en sécurité civile demandée par les municipalités de la MRC de Bonaventure à l'agence 911 à l'hiver 2019 pour un montant de 2000 \$ chaque;

CONSIDÉRANT l'analyse de 4 offres de service de compagnie spécialisée en communication de masse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité de Saint-Siméon autorise la MRC de Bonaventure à signer un contrat de deux (2) ans avec la compagnie Telmatik, au coût de 0,86 \$ par habitant, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Siméon.

**2019-08-05-11 Autres sujets**

**2019-08-05-11-01 Tournoi de pêche de Saint-Siméon**

Il est proposé par la conseillère Annie Levesque et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) de féliciter les membres du comité organisateur du 55<sup>e</sup> Tournoi de pêche pour leur importante implication et la réussite de l'événement.

**2019-08-05-12 Période de questions**

Les commentaires soulevés concernent le projet d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SHQ) relativement à la construction neuve d'un édifice à logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie.

6 personnes étaient présentes.

**2019-08-05-13 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Annie Lévesque propose la levée de la séance, il est 20 h 55.

---

Denis Gauthier  
Maire

---

Nathalie Arsenault  
Directrice générale